

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de
la biodiversité, de la forêt, de la mer et
de la pêche

Inspection générale des affaires maritimes

Arrêté du 8 juillet 2025

**portant désignation et commissionnement d'enquêteurs techniques non-permanents
au bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEA mer)**

NOR : TECM2522714A
(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et
de la pêche,**

Vu le code des transports,

Vu le décret du 21 mars 2025 portant délégation de signature au directeur du bureau
d'enquêtes sur les événements de mer,

Considérant l'extrait du casier judiciaire national (bulletin n° 2) des intéressés,

Considérant le certificat médical de non contre-indication à l'exercice des fonctions
d'enquêteur technique du bureau d'enquêtes sur les événements de mer présenté par
les intéressés,

Sur la proposition du directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés et commissionnés en qualité d'enquêteurs techniques non-permanents au
bureau d'enquêtes sur les événements de mer, afin d'exercer les attributions telles que prévues
aux articles L1621-6 à L1621-15 du code des transports :

- Mme CAILLERIE Marie ;
- M. CARDON Emmanuel ;
- M. ROSQUOËT Robert.

Article 2

Ces commissionnements sont valables à compter du 1er septembre 2025, pour une durée de trois ans renouvelables, et peuvent être retirés aux intéressés dans l'intérêt du service.

Article 3

En application de l'article L1621-16 du code des transports, les intéressés sont soumis au secret professionnel dans les mêmes conditions que les agents permanents du bureau d'enquêtes sur les événements de mer.

Article 4

Le directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Fait le 8 juillet 2025.

Pour la ministre de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt,
de la mer et de la pêche et par délégation :

Le directeur du BEA mer,
François-Xavier RUBIN de CERVENS